

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION DES PRODUITS DE LYNX-INFORMATIQUE

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de M. Jean-Jacques JACOMINO gérant de Lynx-Informatique et de son client dans le cadre de la vente ou de la location de logiciels ou de sites internet

Toute prestation accomplie par M. Jean-Jacques JACOMINO gérant de Lynx-Informatique implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

INFORMATION SUR L'ENTREPRISE

Lynx-Informatique est une auto-entreprise créée par M. Jean-jacques JACOMINO

Lynx-Informatique est basée en France à Fléac 16730 3, rue de la brande Tel 06 85 81 56 25

Site internet de l'auto-entreprise : <https://www.lynx-informatique.com>

Lynx-Informatique crée des sites internet, des logiciels sur mesure. Par ailleurs Lynx-Informatique crée aussi des logiciels proposés à la location.

TARIFS

Les tarifs des produits de Lynx-Informatique sont indiqués en Euros.

Lynx-informatique est une auto-entreprise à ce titre la T.V.A des produits qu'elle vend ou qu'elle loue n'est pas récupérable (article 293B du CGI tva non applicable)

TARIFS DES LOGICIELS ET SITE INTERNET SUR MESURE

Pour les produits sur mesure les tarifs seront fournis au client par devis après étude, rédaction et accord entre Lynx-Informatique et son client sur un cahier des charges.

En cas de modification du cahier des charges par le client en cours du développement de son produit, une modification du tarif initial pourra s'appliquer.

TARIFS DES LOGICIELS EN LOCATION

Les tarifs des logiciels en location sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande.

Lynx-Informatique s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer la location de ses logiciels au prix indiqué lors de l'enregistrement de la commande.

PAIEMENT

Le règlement des commandes s'effectue selon les cas soit par chèque, soit par virement, soit par carte bancaire (dans le cas de logiciels loués via un site internet dédié au produit loué).

Lors de l'enregistrement d'une commande d'un logiciel sur mesure ou d'un site internet, Lynx-Informatique pourra demander à son client le versement d'un acompte pouvant aller jusqu'à 30% du montant global de la facture,

le solde devant être payé à réception du logiciel ou du site internet. L'acompte sera établi en fonction de l'importance du projet. Le client sera informé de la demande d'un acompte sur le devis que Lynx-Informatique lui fournira.

FACTURATION

Tous les produits de Lynx-Informatique feront l'objet d'une facture détaillée envoyée au client.

MISE A DISPOSITION APRES PAIEMENT

Pour les logiciels en location la mise à disposition au client peut prendre de 24 heures à 48 heures le temps de préparer l'environnement de travail du client sur les serveurs

Pour les logiciels en location ce temps de mise à disposition ne sera pas compté au client. L'abonnement du client commencera dès réception par le client de ses codes d'accès.

DROIT DE RETRACTATION

Les logiciels sur mesure et les sites internet, au vu de leur forte personnalisation et parce qu'il est généralement prévu lors du développement, des phases de validation par le client ne seront pas soumis à un droit de rétractation.

Certains logiciels loués comme Training-Editor, qui s'adressent exclusivement aux professionnels du sport (indépendants, entreprise ou associations) ne seront pas soumis à un droit de rétractation.

Pour éviter les désagréments il est possible de demander à Lynx-Informatique de tester le produit avant de s'engager sur une période d'abonnement.

Pour les autres produits que pourrait proposer Lynx-Informatique et qui ne seraient pas destinés spécifiquement aux professionnels, le consommateur dispose d'un droit de retrait de 14 jours à compter de la mise à disposition du produit au client.

DROITS SUR LES LOGICIELS

La vente ou la location de logiciels n'entraîne, en aucun cas, cession des droits de reproduction, ou d'exploitation sauf si un accord particulier écrit et signé a été établi entre Lynx-Informatique et son client.

Pour les logiciels loués, le client s'interdit de relouer pour son propre compte un produit de Lynx-Informatique.

Pour les logiciels achetés, le client s'interdit de revendre pour son propre compte un produit de Lynx-Informatique.

Sauf si un accord particulier écrit et signé a été établi entre Lynx-Informatique et son client, les lignes de codes d'un produit de Lynx-Informatique, le design de ses écrans, appartiennent exclusivement à lynx-Informatique.

Lynx-Informatique se réserve le droit d'arrêter la commercialisation d'un produit, dans ce cas les clients seront informés de la décision, pour les produits en location, les abonnements en cours se poursuivront normalement.